

## Observatoire, Curricula, Évaluations, Pratiques, OCEP

<http://ife.ens-lyon.fr/ife/ressources-et-services/ocep>

### MOSCo : Bilan annuel 2010-11

Michèle PRIEUR

#### Vers une dégradation de la perception du Socle

En 2009-10, la plupart des enseignants se disaient peu informée sur le Socle, elle n'exprimait pas d'hostilité majeure mais davantage de craintes et de questionnements. En 2010-11, les enseignants sont plus nombreux à avoir une vision négative du Socle. Ce rejet s'est manifesté au cours d'échanges informels en salle des professeurs, par une expression libre sur un blog, par messagerie ou encore par un refus de rencontrer l'équipe de suivi de l'IFE, très peu d'enseignants ayant accepté cette année de suivre un entretien.

Les enseignants évoquent des contraintes organisationnelle et matérielle. De façon récurrente ils soulignent l'inadéquation des outils d'évaluation et de validation utilisés, la surcharge de travail et le manque de temps de concertation. Ils expriment un sentiment de manque de légitimité à évaluer des compétences qui ne relèvent pas directement de leur propre discipline. Ils soulignent encore des incohérences dans les attentes institutionnelles (la co-existence des programmes disciplinaire et des compétences du Socle, des épreuves du Brevet notées et de l'attestation de la maîtrise des compétences ...).

Un nombre réduit d'enseignant identifie cependant dans le Socle, un moyen de faire bouger les pratiques pédagogiques et de redonner du sens aux enseignements. Ces derniers regrettent cependant que les modalités de mise en œuvre, orientées principalement sur les procédures de validation, le détournent de ses fondements premiers, comme l'exprime un enseignant d'histoire-géographie : « *Le socle qui pourrait être un formidable outil de motivation et de valorisation des élèves est vidé de son sens pédagogique.* »

## ***Le Socle comme une procédure de validation répondant à une demande institutionnelle***

Tous les enseignants des deux collèges ont complété le Livret Personnel de Compétences (LPC), et, pour une très forte majorité d'entre eux, la mise en place du Socle s'est réduite cette année à cette étape de validation des compétences en fin de classe de troisième. Dans ces deux collèges, les principaux et leurs adjoints ont mobilisé leur équipe sur l'étape de la validation en appui sur l'outil institutionnel : le livret personnel de compétences (LPC). Dans cet outil, les sept compétences du Socle correspondent à des compétences très générales, découpées en domaines puis en items. L'objectif principal des enseignants est de se partager la validation des items en identifiant ceux qui sont en cohérence avec leur discipline et leur programme. Les compétences transversales 6 et 7, ne correspondant directement à aucun champ disciplinaire, sont confiées au conseiller d'orientation, au conseiller principal d'éducation ou encore au professeur d'EPS qui ne peuvent se « reconnaître » dans les autres compétences du Socle. Un sentiment de réussite et de satisfaction est obtenu lorsque le recouvrement des items entre chaque évaluateur est minimal. La validation des items repose le plus souvent, soit sur une appréciation globale et subjective, soit sur les notes moyennes obtenues par l'élève aux différents trimestres, très peu s'appuient sur les grilles de référence ou sur tout autre outil constitué de descripteurs, de critères et d'indicateurs. Autrement dit, les enseignants cherchent à remplir le contrat imposé par l'institution en s'appuyant sur leurs pratiques existantes et dans une recherche maximale d'économie de moyens.

De nombreux enseignants sont ainsi confrontés au Socle uniquement par l'utilisation des outils institutionnels de validation (l'attestation de maîtrise des connaissances et compétences du Socle) et éventuellement d'évaluation (les grilles de références du LPC). Ces observations nous ont conduites à analyser la présentation des compétences dans les grilles de références du LPC. Cette analyse montre que si certains éléments peuvent constituer un premier point d'appui pour se dégager d'une pédagogie centrée sur les savoirs, d'autres induisent des difficultés pour la mise en place d'une approche par compétences et pour une ouverture de sa discipline vers les autres disciplines.

Consulter le texte sur [l'analyse comparative des compétences du socle commun](#)

## ***Des freins et des appuis à un enseignement et une évaluation par compétences***

L'analyse du suivi, entre 2010 et 2011, de deux professeurs enseignant dans deux collèges, permet de dégager quelques freins et appuis à une approche par compétences.

Les enseignants étudiés sont fortement impliqués dans la réflexion conduite à l'échelle de leur établissement sur la mise en place du Socle. L'un d'entre eux est un professeur d'arts plastiques (AP) débutant qui s'appuie sur sa formation initiale. L'autre est un professeur expérimenté de sciences de la vie et de la Terre (SVT). Il s'appuie sur les recommandations, ressources et formations institutionnelles qui sont importantes et diversifiées dans sa discipline, mais également sur les autres ressources professionnelles à disposition (associatives, réseaux, ...).

Si ces deux enseignants partagent l'idée qu'une note « *ne veut rien dire* » et qu'une évaluation des compétences est plus objective, ils n'attribuent pas les mêmes finalités à l'évaluation et n'envisagent pas les mêmes procédures pour évaluer les compétences.

Pour le professeur d'AP, l'évaluation a pour visée d'identifier les compétences maîtrisées par les élèves de façon à pouvoir certifier le plus objectivement possible les apprentissages réalisés. Il identifie ainsi 15 « *compétences fines* » à évaluer par élève et se fixe comme objectif de les évaluer plusieurs fois au cours de l'année pour s'assurer de la stabilité des apprentissages. En appui sur l'idée qu'une compétence se situe du côté de l'action, il centre toute une partie de son enseignement à observer les élèves pour les évaluer à l'aide de grilles de suivi. Il déploie beaucoup d'énergie à explorer des outils informatiques pensant trouver dans l'outil, une solution à cette lourde gestion du suivi des élèves. Il explore le livret numérique de l'établissement susceptible d'attribuer aux élèves une part active dans cette évaluation. Jugeant les procédures trop contraignantes, il se replie sur l'utilisation d'un tableur. Les fichiers de suivi ne sont ni partagés, ni communiqués aux élèves. Au bout de 18 mois, bien qu'initialement très volontaire, cet enseignant se sent assez découragé. Il considère que la gestion matérielle de cette évaluation est trop lourde. Il regrette de ne pas avoir assez de temps à consacrer à l'évaluation de chaque élève « *on leur consacre moins de 2 min chacun* ». Il relie ce manque de temps au nombre de compétences à évaluer mais également au comportement des élèves

*« pendant que l'on cadre certains élèves, ..., on ne peut pas se concentrer sur l'évaluation ». Il regrette encore que ses interventions, suite aux sollicitations des élèves durant leur activité, viennent biaiser ses évaluations. Pour finir, il regrette que même « après avoir longuement expliqué l'évaluation par compétence, et avoir fait des rappels dans l'année, j'ai encore des élèves qui me demandent une "note", qui n'ont pas compris le système. »*

En résumé, cet enseignant se heurte d'une part à la place de l'évaluation dans son enseignement et au sens de cette évaluation pour les élèves et d'autre part aux outils de recueil et de traitement de l'information qu'il considère comme inadapté.

Pour le professeur de SVT, la mise en œuvre d'une Socle est une façon de donner plus de sens aux apprentissages et en conséquence de motiver davantage les élèves. Engagé dans une évaluation des capacités de sa discipline depuis plusieurs années (raisonner, réaliser, ...), il souligne le risque d'atomiser les compétences en micro-capacités. Il a expérimenté le fait que cela induit une perte de sens pour les élèves, et une surcharge de travail pour l'enseignant. Il envisage aujourd'hui les compétences de façon plus globale, considérant qu'elles sont mobilisées lors de la mise en œuvre de tâches complexes. Au cours de ces deux années, il a été possible de suivre une évolution de ses pratiques. Aujourd'hui, celles-ci ont pour objectif de développer des compétences globales et ce, pour tous les élèves. L'évaluation des compétences est envisagée comme un appui aux apprentissages et non pas uniquement comme une certification. Pour cela, il implique les élèves dans l'évaluation en leur donnant des critères de réussite. Il choisit des critères assez généraux pour éviter le morcellement des capacités et éviter la perte de sens. Pour permettre à chacun de réaliser la tâche demandée, il met à disposition ou/et il propose en fonction des besoins des élèves, des « coups de pouce ». Ces « coups de pouce » permettent de guider les élèves soit pour mettre en œuvre des compétences élémentaires non suffisamment maîtrisées (exemple : comment réaliser un histogramme), soit pour identifier des procédures à mobiliser pour réaliser la tâche attendue (exemple : réaliser un graphe pour traiter les données). Pour lui la compétence possède différents niveaux de complexité correspondant à différents niveaux d'autonomie des élèves : la compétence élémentaire mettant en jeu une procédure simple, la compétence permettant de respecter un critère général de réussite, la compétence correspondant à un item du Socle. Il utilise des grilles de

suivi des élèves et souhaiterait un outil qui permette aux élèves de suivre leur progression au cours de l'année, mais également d'une année sur l'autre. Il s'appuie sur ce suivi, pour en fin d'année, attester la maîtrise des items et de la compétence trois du Socle. Ayant initié seul ce travail, il le partage aujourd'hui avec les autres enseignants de sa discipline et avec les autres enseignants de sciences.

En résumé, cet enseignant s'appuie sur les évaluations pour favoriser les apprentissages des élèves. Il s'attache à développer des compétences générales qui dépassent la simple procédure ou mémorisation. Il implique les élèves en leur proposant des outils d'auto-évaluation s'appuyant sur des critères de réussite.

En bilan, le suivi de ces deux enseignants permet de mettre en relief quelques freins et quelques points d'appui à un enseignement par compétences :

- une entrée par l'évaluation, par la certification de la maîtrise des compétences *versus* une entrée par l'apprentissage des élèves, par les situations d'apprentissages;
- une évaluation sous la seule responsabilité de l'enseignant *versus* une implication des élèves dans leur apprentissage par une auto-évaluation à partir de critères d'évaluation partagés avec les élèves;
- l'outil du professeur dans sa discipline *versus* un outil de suivi à partager avec les élèves, avec les collègues (d'un niveau à l'autre, d'une discipline à l'autre);
- une évaluation de micro-capacités *versus* une évaluation de compétence globale
- une « assistance directe » du professeur *versus* une prise en charge de l'hétérogénéité par la mise à disposition de ressources en fonction des besoins des élèves.
- une formation restreinte *versus* une expertise s'appuyant sur des ressources diversifiées (formation initiale et continuée, ressources professionnelles, institutionnelles, ...)

Si vous désirez citer ou faire référence à ce contenu, ce fichier ou cette page, merci d'en signaler la source et l'url : <http://ife.ens-lyon.fr/ife>